

# GRÂCE À VOTRE DON, L'ÉGLISE EST PRÉSENTE.



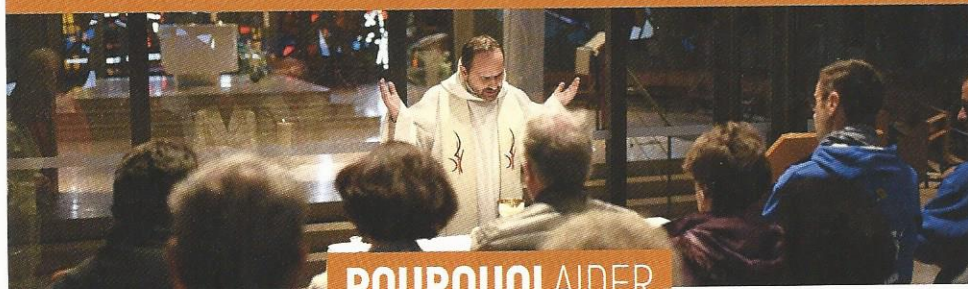
Le Denier

Diocèse de Nice

COLLECTE 2020  
DE L'ÉGLISE  
CATHOLIQUE

VOTRE —  
— DON  
POUR LA MISSION  
DE L'ÉGLISE !

[nice.catholique.fr](http://nice.catholique.fr)



## POURQUOI AIDER L'ÉGLISE À AGIR ?

- Vous souhaitez que l'Église puisse porter la Bonne Nouvelle à tous, partout.
- Vous voulez que vos enfants, vos petits-enfants et tous les plus jeunes reçoivent des propositions de foi et grandissent dans l'amitié du Seigneur.
- Vous croyez que chacun mérite d'être accompagné et consolé tout au long de sa vie, y compris dans les moments difficiles.
- Vous pensez que les valeurs de l'Église sont essentielles pour notre société.

### MERCI !

Tous les prêtres et les salariés de notre diocèse remercient les 10 000 donateurs au Denier qui leur donnent les moyens de vivre et d'agir.

## BON À SAVOIR : VOS AVANTAGES FISCAUX

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt de 66%** du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Le prélèvement à la source ne change en rien ce dispositif fiscal avantageux.

Vous recevrez un **reçu fiscal** vous permettant de justifier de cette réduction d'impôt.

ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE NICE

23 avenue Sévigné • 06105 Nice cedex 2 • Tél. : 04 92 07 80 30

[nice.catholique.fr](http://nice.catholique.fr)



Diocèse  
de NICE